

## - Descriptif par lot -



SARL Construction Dubois  
3, Rue de la Charpente  
93100 Montreuil sous Bois  
Tél: 01.41.72.11.55  
Fax: 01.41.72.11.50  
construction.dubois@a-doc.com

## Dossier maison MBOC

Affaire N° : 102.78/01

Opération : -

Edité le : 12/10/2006

Maître d'ouvrage : A.Doc

Travaux : Construction MOB

### 2 GROS-OEUVRE

#### 2.1 **Terrassement**

- 2.1.1 Implantation avant terrassement (piquetage, traçage au sol) (F010 - Fondations)  
*Comprenant le piquetage et le traçage au plâtre sur le sol (compté à l'unité d'implantation)*
- 2.1.2 Décapage de la terre végétale (ép. 20 cm)  
*sur l'emprise de la maison et du chemin d'accès sur une épaisseur moyenne de 20 cm et mise en dépôt sur place*
- 2.1.3 Terrassements pleine masse (ép. 30 cm)  
*A l'emprise de la maison et du chemin d'accès, terrassement en pleine masse dans terrain défriché, hors d'eau, exempt de matériaux lourds nécessitant l'emploi d'un brise roche. La terre est stockée sur place.*
- 2.1.4 Evacuation des terres  
*Dans un rayon de 3 kms, compris chargement et transport. (non compris frais de décharge)*
- 2.1.5 Terrassement pour fondations (semelles filantes)  
*Fouilles en rigole comprenant le traçage et la mise en dépôt sur berge*

#### 2.2 **VRD**

- 2.2.1 Regard pied de chute EP - Béton 400x400 avec tampon (F010 - Fondations)

#### 2.3 **Maçonnerie**

- 2.3.1 Béton de propreté (ép. 5 cm)
- 2.3.2 Plot béton 20x20 cm
- 2.3.3 Semelle filante béton armé - LxH: 50x30 cm  
*En béton armé cpj 300 coulé en pleine terre, section 50 cm\*30 cm.*
- 2.3.4 Semelle isolée béton armée 80x80x30 cm

*Comprenant : fouilles en rigole et béton armé cpj 300 coulé en pleine terre, section 800\*800\*300 avec fut 200\*200 hauteur 500 ou massif 800\*800\*800.*

- 2.3.5 Arase étanche pour maçonnerie  
*A 15 cms au dessus du sol extérieur, pose d'une arase étanche en chape de bitume armé type 40TV.*
- 2.3.6 Mur ext. soubassement blocs pleins - ép: 20 cm (F010 - Fondations)  
*Hourdé au mortier bâtard*
- 2.3.7 Mur int. soubassement blocs pleins - ép: 20 cm (F010 - Fondations)  
*Hourdé au mortier bâtard*
- 2.3.8 Chainage horizontal 20x20 cm pour maçonnerie  
*Chainage sur mur en élévation (autre que planchers) en béton armé dosé à 350 kg comprenant coffrage extérieur et intérieur en planche. Cas de plancher bois sur murs blocs creux et de chaînage en zone sismique.*
- 2.3.9 Dalle béton non isolée sur terre plein (ép. 10 cm) (F015 - Dalle béton)  
*Comprenant remblaiement tout venant épaisseur 30 cm compacté, film plastique 200 microns, dalle béton armé 350 kg dressée à la règle*
- 2.3.10 Remblai sous dallage supplémentaire  
*Tout venant compacté épaisseur 30 cm*
- 2.3.11 Enduit d'imperméabilisation pour partie enterrée maçonnerie  
*Enduit d'imperméabilisation passé à la brosse sur maçonnerie brute*
- 2.3.12 Peinture bitumineuse pour partie enterrée maçonnerie  
*Sur enduit taloché, application au pinceau d'une peinture bitumineuse.*
- 2.3.13 Barrière étanche pour partie enterrée maçonnerie (membrane verticale)  
*Protection mécanique verticale en plastique armé avec en partie haute une moulure d'étanchéité.*

**3** **STRUCTURE BOIS****3.1 Lisses**

3.1.1 Lisse haute simple BM 45x145 mm (F060 - Etage)

3.1.2 Lisse basse 45x120 mm sur maçonnerie 21J (F020 - Lisses basses)

*Lisse (bois massif résineux 45\*120 longueur 5000, ST III, traité CL 2 AT, à 15 % d'humidité et raboté) posée sur bande de feutre bitumineux 36S, fixation au sol provisoire par des vis à béton 7,5\*72 (3 par lisse) -- Fixation définitive par goujon d'encrage 8x120 tous les ml, doublé à chaque angle, au droit des refends et à la coupe des lisses basse.*

3.1.3 Doublage lisse basse 45x120 mm (F025 - Doublage Lisses basses)

*Lisses (bois massif résineux 45\*120 longueur 5000, ST III, traité CL 2 AT, à 15 % d'humidité et raboté) clouées sur la lisse précédente en croisant les coupes. Fixation par des clous annelés de 90 mm tous les 300 mm en quinconce. Dans les angles, au droit des refends et à leur jonction, ces lisses devront se croiser avec les lisses basses et seront fixées par 8 clous (4 de chaque côté). Mise en place d'un joint acrylique à l'intérieur à la jonction des 2 lisses.*

3.1.4 Joint acrylique marron en cartouche de 310 ml

*A la liaison du panneau et du plancher bois ou de la lisse basse, pose d'un joint acrylique intérieur.*

3.1.5 Joint acrylique marron en cartouche de 310 ml

*A la liaison du panneau et du plancher bois ou de la lisse basse, pose d'un joint acrylique intérieur.*

3.1.6 Lisse haute simple BM 45x120 mm (F040 - Rez de chaussée)

*Bois (massif résineux 45\*120 longueur 5000, ST III, traité CL 2 AT, à 15 % d'humidité et raboté), fixé par clous (90 annelés clair pour cloueur) tous les 300 mm sur les traverses hautes des panneaux. Dans les angles, au droit des refends et à leur jonction, ces lisses devront se croiser avec les panneaux et seront fixées par 8 clous (4 de chaque côté).*

3.1.7 Lisse haute simple BM 45x95 mm (F060 - Etage)

*Bois (massif résineux 45\*95 longueur 5000, ST III, traité CL 2 AT, à 15 % d'humidité et raboté), fixé par clous (90 annelés clair pour cloueur) tous les 300 mm sur les traverses hautes des panneaux. Dans les angles, au droit des refends et à leur jonction, ces lisses devront se croiser avec les panneaux et seront fixées par 8 clous (4 de chaque côté).*

3.1.8 Echarpe de stabilisation en 45x120x3000 (posée tous les 3 ml de mur)

*Réalisation d'écharpes de stabilisation (pour réglage et maintien provisoire des murs) en bois massif 45\*120. Fixation au sol (par 2 vis béton 7,5\*92) d'un 45\*120 de 60 cm. fixation (après réglage de l'aplomb et alignement des murs) d'une écharpe de 3 ml en 45\*120 avec 2 pointes de 100 sur un montant du mur et 2 pointes sur le bois fixé au sol. Chaque écharpe peut être utilisée sur 3 chantiers. La pose de ces écharpes se fait tous les 3 ml. Le prix est calculé avec un amortissement sur 3 chantiers.*

**3.2 Planchers**

3.2.1 Etrier de solives/poutres à ailes ext. - Type AG 830 HR - Dév.360/46

*Fixation de l'étrier type AG 830 HR dév 360/46 sur poutre et solive par 8 clous (6 sur support, 2 sur solive) torsadés électrozingués de 40 pour cloueur à rouleau. Application en fond d'étrier avant la pose de la solive d'un plot de colle PU 40.*

3.2.2 Etrier de solives/poutres à ailes ext. - Type AG 830 HR - Dév.400/92

*Avant pose des étriers, pose en renfort en about des solives poutres en l de deux abouts de poutre en l de 38\*70 cloués sur les membrures par 3 clous de 63 annelés galva. Fixation de l'étrier AG 830HR dév 400/92 sur poutre et solive par 8 clous (6 sur support - 2 sur solive) torsadés électrozingués de 40 pour cloueur à rouleau. Application en fond d'étrier avant la pose de la solive d'un plot de colle PU 40.*

**3.3 Poteaux**

3.3.1 Platine de poteau 4x100x100 - Type AG 503 P

*Fixation sous le poteau d'une platine de 100\*100\*4 type AG 503 P par 4 tirefonds 10x40 avec rondelles 10,5x21. Fixation de la platine au sol par 2 goujons d'ancrage 8\*50 galva avec rondelles 8x30.*

3.3.2 Plaque d'assemblage - Type AG PL 10 - 120x150 mm

*Réalisation dans la partie haute du poteau d'une entaille sur un côté de la largeur de la poutre LC 90\*405. Fixation par 3 tirefonds 10 x 100 mm.*

**3.4 Murs**

3.4.1 Refend standard nu - ép=15,4cm (section : 45x145mm ) entraxe 400mm (F060 - Etage)

3.4.2 Mur isolé+LT3 (BLC 113x180) - ép=16,4cm (section : 45x120mm) entraxe 400mm (F040 - Rez de chaussée)

*Ossature en résineux 45\*120, ST III, traité cl 2 AT, 15 % d'humidité, raboté. Les montants (de 2410 coupés de longueur en usine) entraxe 400 mm sont assemblés sur les traverses hautes et basses au cloueur par 2 clous de 90 annelés clairs. Le contreventement en OSB3 de 8 ou 9 mm est fixé sur l'ossature par des agrafes de 40 mm tous les 100 mm en périphérie et tous les 200 sur les montants intermédiaires. L'OSB doit assurer le recouvrement des lisses et une 1/2 épaisseur de plancher. Au raccord des plaques d'OSB, il y aura lieu de laisser un jeu de 4 mm. La fixation des traverses basses des panneaux sur la lisse basse ou le plancher se fera par 2 clous de 90 annelés clairs entre chaque montant, aux angles et au droit des ouvertures. Mise en place à l'extérieur sur l'OSB d'un pare-pluie de mur en largeur de 2,80 m, maintenu provisoirement par des agrafes de 12 mm et recouvert par des tasseaux verticaux de 22\*45, fixés sur les montants par des agrafes de 64 galva pour cloueur tous les 300 mm. Le pare-pluie doit assurer le recouvrement des lisses hautes et basses et des abouts de plancher. (surface comptée vide pour plein)*

3.4.3 Mur nu+LT3 (BLC 113x180) - ép=12,9cm (section : 45x120mm) entraxe 400mm (F040 - Rez de chaussée)

*Ossature en résineux 45\*120, ST III, traité cl 2 AT, 15 % d'humidité, raboté. Les montants (de 2410 coupés de longueur en usine) entraxe 400 mm sont assemblés sur les traverses hautes et basses au cloueur par 2 clous de 90 annelés clairs. Le contreventement en OSB3 de 8 ou 9 mm est fixé sur l'ossature par des agrafes de 40 mm tous les 100 mm en périphérie et tous les 200 sur les montants intermédiaires. L'OSB doit assurer le recouvrement des lisses et une 1/2 épaisseur de plancher. Au raccord des plaques d'OSB, il y aura lieu de laisser un jeu de 4 mm. La fixation des traverses basses des panneaux sur la lisse basse ou le plancher se fera par 2 clous de 90 annelés clairs entre chaque montant, aux angles et au droit des ouvertures. Mise en place à l'extérieur sur l'OSB d'un pare-pluie de mur en largeur de 2,80 m, maintenu provisoirement par des agrafes de 12 mm et recouvert par des tasseaux verticaux de 22\*45, fixés sur les montants par des agrafes de 64 galva pour cloueur tous les 300 mm. Le pare-pluie doit assurer le recouvrement des lisses hautes et basses et des abouts de plancher. (surface comptée vide pour plein)*

3.4.4 Mur standard nu - ép=12,9 cm (section : 45x120 mm) entraxe 400 mm (F040 - Rez de chaussée)

*Ossature en résineux 45\*120, ST III, traité cl 2 AT, 15 % d'humidité, raboté. Les montants (de 2410 coupés de longueur en usine) entraxe 400 mm sont assemblés sur les traverses hautes et basses au cloueur par 2 clous de 90 annelés clairs. Le contreventement en OSB3 de 8 ou 9 mm est fixé sur l'ossature par des agrafes de 40 mm tous les 100 mm en périphérie et tous les 200 sur les montants intermédiaires. L'OSB doit assurer le recouvrement des lisses et une 1/2 épaisseur de plancher. Au raccord des plaques d'OSB, il y aura lieu de laisser un jeu de 4 mm. La fixation des traverses basses des panneaux sur la lisse basse ou le plancher se fera par 2 clous de 90 annelés clairs entre chaque montant, aux angles et au droit des ouvertures. Mise en place à l'extérieur sur l'OSB d'un pare-pluie de mur en largeur de 2,80 m, maintenu provisoirement par des agrafes de 12 mm et recouvert par des tasseaux verticaux de 22\*45, fixés sur les montants par des agrafes de 64 galva pour cloueur tous les 300 mm. Le pare-pluie doit assurer le recouvrement des lisses hautes et basses et des abouts de plancher. (surface comptée vide pour plein)*

3.4.5 Refend standard isolé + BA13 - ép=15,5 cm (section : 45x120mm ) entraxe 400mm (F040 - Rez de chaussée)

*Ossature en résineux 45\*120, ST III, traité cl 2 AT, 15 % d'humidité, raboté. Les montants entraxe 400 mm sont assemblés sur les traverses hautes et basses par 2 clous de 90 annelés clairs. Le contreventement en OSB3 de 8 ou 9 mm est fixé sur l'ossature par des agrafes de 40 mm tous les 100 mm en périphérie et tous les 200 sur les montants intermédiaires. L'OSB doit assurer le recouvrement des lisses. Au raccord des plaques d'OSB, il y aura lieu de laisser un jeu de 4 mm. La fixation de ces panneaux sur la lisse basse ou le plancher se fera par clous annelés de 90 mm tous les 400 mm.*

3.4.6 Refend standard nu - ép=12,9 cm (section : 45x120mm ) entraxe 400mm (F040 - Rez de chaussée)

*Ossature en résineux 45\*120, ST III, traité cl 2 AT, 15 % d'humidité, raboté. Les montants entraxe 400 mm sont assemblés sur les traverses hautes et basses par 2 clous de 90 annelés clairs. Le contreventement en OSB3 de 8 ou 9 mm est fixé sur l'ossature par des agrafes de 40 mm tous les 100 mm en périphérie et tous les 200 sur les montants intermédiaires. L'OSB doit assurer le recouvrement des lisses. Au raccord des plaques d'OSB, il y aura lieu de laisser un jeu de 4 mm. La fixation de ces panneaux sur la lisse basse ou le plancher se fera par clous annelés de 90 mm tous les 400 mm.*

3.4.7 Mur pignon fermette avec OSB - ép=10,4cm (section : 45x95mm) entaxe 400mm (F060 - Etage)

*Mur pignon exécuté selon l'épure des fermettes composé d'une ossature de 45\*95 entraxe 400 mm, assemblée sur la traverse basse et sur les traverses rampantes par 2 clous de 90 annelés clairs par assemblage. Sur cette ossature pose d'un OSB3 de 8 ou 9 mm fixé sur l'ossature par des agrafes de 40 mm tous les 100 mm en périphérie et tous les 200 mm sur les montants intermédiaires. Au raccord des plaques d'OSB, il y aura lieu de laisser un jeu de 4 mm. Mise en place sur l'OSB en provisoire, d'un pare pluie de mur en 280 de large, maintenu par des agrafes de 12 mm.*

3.4.8 Lisse linteau LT3 BLC 113x180 mm (F040 - Rez de chaussée)

*Dans le cas de menuiserie avec volet roulant et charpente fermette, pose de lisse linteau en L.C. 113\*180 traité cl 2 AT. Cette lisse linteau sera fixée sur le haut des murs extérieurs au dessus de la traverse haute en remplacement de la lisse haute. Fixation de cette lisse linteau à travers la lisse haute par clous annelés de 90 au cloueur à raison de 2 clous entre chaque montant en partie courante et 1 clou tous les 100 mm au dessus de chaque ouverture.*

3.4.9 Cloison bois isolée + 2 BA13 - ép=12,1cm (section:45x95 mm) entraxe 400 mm (F040 - Rez de chaussée)

*Ossature en résineux 45\*95, ST III, traité cl 2 AT, 15 % d'humidité, raboté. Les montants entraxe 400 mm sont assemblés sur les traverses hautes et basses par 2 clous de 90 annelés clairs. La fixation de ces cloisons sur la lisse basse ou le plancher se fera par clous annelés de 90 mm tous les 400 mm. Ces cloisons ne sont pas porteuses et recevront sur les deux faces une plaque de plâtre ou de la frise en finition.*

### 3.5 Charpente

3.5.1 Charpente industrielle 2 pans (R002 - TOITURE 2)

*Constituée de fermettes pour combles perdus comprenant : les fermettes, les contreventements, filants, antifiambements, tous les bois de charpente nécessaires aux ouvrages particuliers (lucarne, outeau, chien assis, chevêtre, etc...), ancrages et fixations et tous les accessoires nécessaires à la mise en oeuvre dans les normes. Métré à la surface horizontale compris avant-toits.*

3.5.2 Charpente industrielle 2 pans (R003 - TOITURE GARAGE)

*Constituée de fermettes pour combles perdus comprenant : les fermettes, les contreventements, filants, antifiambements, tous les bois de charpente nécessaires aux ouvrages particuliers (lucarne, outeau, chien assis, chevêtre, etc...), ancrages et fixations et tous les accessoires nécessaires à la mise en oeuvre dans les normes. Métré à la surface horizontale compris avant-toits.*

3.5.3 Poutre treillis 36x705 mm pour fermettes (F060 - Etage)

*Poutre treillis largeur adaptée au type de couverture (voir guide dimensionner 11,11,3) épaisseur 36, fixée en partie centrale des fermettes et entre la dernière fermette et le pignon pour contreventement du mur ossature bois.*

3.5.4 Echelle d'avant toit posée sur champ 95x45 mm (R002 - TOITURE 2)

*Echelle de rive constituée de bois massif cl 2, 45\*95 à chant tous les 400 mm fixés par clous de 125 cannelé sur la traverse haute du pignon et par clous de 90 annelés dans le premier chevron. Pose entre chaque traverse d'échelle d'un bois massif 45\*95 à chant au dessus de la traverse haute du pignon. Fixation en bout à l'extérieur d'un support de planche de rive sur chant en bois massif 45\*120.*

3.5.5 Echelle d'avant toit posée sur champ 95x45 mm (R003 - TOITURE GARAGE)

*Echelle de rive constituée de bois massif cl 2, 45\*95 à chant tous les 400 mm fixés par clous de 125 cannelé sur la traverse haute du pignon et par clous de 90 annelés dans le premier chevron. Pose entre chaque traverse d'échelle d'un bois massif 45\*95 à chant au dessus de la traverse haute du pignon. Fixation en bout à l'extérieur d'un support de planche de rive sur chant en bois massif 45\*120.*

3.5.6 Planche de rive 22x170 mm (R002 - TOITURE 2)

*En bas de pente et pignons, pose de planches de rive en résineux traité cl 2, 22\*170 fixées par 2 clous de 63 annelés pour cloueur tous les 400 mm sur les chevrons ou sur les pieds de ferme.*

3.5.7 Planche de rive 22x170 mm (R003 - TOITURE GARAGE)

*En bas de pente et pignons, pose de planches de rive en résineux traité cl 2, 22\*170 fixées par 2 clous de 63 annelés pour cloueur tous les 400 mm sur les chevrons ou sur les pieds de ferme.*

3.5.8 Planche de rive 22x195 mm (R002 - TOITURE 2)

*En bas de pente et pignons, pose de planches de rive en résineux traité cl 2 AT, 22\*195 fixées par 2 clous de 63 annelés pour cloueur tous les 400 mm sur les chevrons ou sur les pieds de ferme.*

3.5.9 Planche de rive 22x195 mm (R003 - TOITURE GARAGE)

*En bas de pente et pignons, pose de planches de rive en résineux traité cl 2 AT, 22\*195 fixées par 2 clous de 63 annelés pour cloueur tous les 400 mm sur les chevrons ou sur les pieds de ferme.*

## 4 HABILLAGES ET BARDAGES

### 4.1 Habillages d'ouvertures

4.1.1 Pare-insectes/rongeurs en linteau des menuiseries

4.1.2 Larmier pour écoulement eau en linteau des menuiseries

*Au dessus des habillages de linteaux, pose d'un profilé alu laqué 30\*64\*30 fixé sur l'ossature par vis autoforeuses de 4\*30 tous les 300 mm. Le pare-pluie viendra en recouvrement sur ce profilé.*

### 4.2 Bardages

4.2.1 Pare-insectes/rongeurs prépeint en bas de parement (22x45x2500 mm)

*Pare-insecte de 30\*45 galva fixé sur la lisse basse, par des clous cannelés galva de 75 tous les 400 mm.*

4.2.2 Bardage bois massif cl3 - ép: 20 mm (F040 - Rez de chaussée)

*Lames de 125 mm, épaisseur de 18 à 22 mm, parement raboté, fixées sur liteaux par clous inox de 50 annelés tête bombée (1 clou par lame et par liteau).*

4.2.3 Bardage bois massif cl3 - ép: 20 mm (F060 - Etage)

*Lames de 125 mm, épaisseur de 18 à 22 mm, parement raboté, fixées sur liteaux par clous inox de 50 annelés tête bombée (1 clou par lame et par liteau).*

### 4.3 Avants toit

4.3.1 Sous face bois massif peint - largeur lame de 200 à 300 mm (F065 - Avant toit)